

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue en visioconférence, le 10 avril 2024 à 19:00 heures.

PRÉSENCES M. Stéphan Dubé (Auclair), M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Stéphane Larochelle (Pohénégamook), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Claude Gallant (St-Jean-de-la-Lande), M. Benoit Martin (St-Juste-du-Lac), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec), M. Vincent Campeau-Gagnon (St-Pierre-de-Lamy) et M. Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Le point « Demande d'appui - Mise à niveau usine de traitement des eaux Simetech Environnement »

Il est proposé par M. Stéphan Dubé, appuyé par Mme Katie Bossé, d'adopter l'ordre du jour avec le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-1760

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 21 février 2024.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Normand Lizotte, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 21 février 2024 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-1761

3) ADMINISTRATION

a) Adoption des états financiers au 31 décembre 2023

M. Maxime Groleau effectue la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2023. Ceux-ci ont été préparés par Raymond Chabot Grant Thornton. L'année financière 2023 se termine avec un surplus de 254 057 \$, soit 4,8 % du budget adopté.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par M. Normand Lizotte, d'approuver les états financiers vérifiés de la RIDT au 31 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-1762

Une copie sera transmise à chaque municipalité membre afin que les conseils municipaux les entérinent aussi. Le rapport sera aussi transmis au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, par la plateforme prévue à cet effet.

b) Suivis

- Communication et sensibilisation

- o Animations scolaires

Jusqu'au 24 avril, Rosalie Morin-Nadeau fait le tour des classes qui ont réservé une animation scolaire.

Pour cette première période, ce sera 27 classes réparties dans 12 municipalités (sur 17 municipalités ayant des écoles primaires) qui auront bénéficié des activités. Près de 500 élèves auront ainsi pu être sensibilisés par l'un des 4 ateliers disponibles pour cette première saison. Les commentaires reçus par les enseignants sont bons et ils apprécient l'espace éducatif mis en ligne sur le site web de la RIDT.

En novembre prochain, Rosalie recommencera les activités avec l'ajout de 4 ou 5 nouvelles propositions.

- o Chroniques mensuelles dans le journal Infodimanche

Dans le cadre de campagne de sensibilisation « Parce que chaque geste compte ! », la RIDT publiera une chronique mensuelle dans le journal Infodimanche à partir du mois de mai, pour une année.

Il s'agit d'une collaboration avec Infodimanche et Cascade.

- Étude internalisation des services de collecte
Suite à une demande la RIDT au fond Régions et ruralité - Volet 2 régional, la MRC de Témiscouata a attribué une contribution non remboursable de 30 000 \$ pour la réalisation de l'étude d'internalisation avec Mallette.
- Consultation publique pour le projet de PGMR 2024-2031
La MRC de Témiscouata a adopté récemment son projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Il dresse un portrait régional des matières, des services disponibles et des actions à prendre d'ici 2031 pour limiter au maximum l'enfouissement et atteindre certains objectifs gouvernementaux. Au total, le PGMR regroupe 21 mesures et plus de 90 actions qui seront à mettre en œuvre dans les prochaines années.

Ayant un impact direct sur les services aux citoyens et entreprises de la région, la MRC de Témiscouata et la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata souhaitent entendre les utilisateurs pour adapter au mieux le PGMR.

L'assemblée de consultation publique se tiendra en mode mixte soit en présentiel ou par visioconférence. Elle aura lieu le lundi 22 avril 2024 à 19h00 à la salle du Conseil de la MRC de Témiscouata situé au 5, rue Hôtel de ville à Témiscouata-sur-le-Lac.

- Apport de terre contaminée chantier MTO Pont Rouge
Suite à plusieurs échanges avec Couillard Construction, qui gère le chantier de reconstruction du pont Rouge à St-Clément, il est prévu que la majorité des sols contaminés soit dirigée vers le lieu d'enfouissement de la RIDT.
L'entrepreneur évalue cependant d'autres options pour le A-B, pour essayer de la réutiliser en conformité avec les règles prévues. Le chantier débutera au mois de 2024 et s'étendra jusqu'en 2026.
- **Gestion de la tubulure d'érablière dans les écocentres**
Depuis juin 2023 et l'entrée en vigueur d'une responsabilité élargie des producteurs (REP), le recyclage de la tubulure d'érablière est sous la responsabilité des manufacturiers. Ceux-ci ont désigné AgriRECUP comme organisme responsable de la mise en œuvre du système au Québec et la RIDT travaille avec celui-ci depuis ce temps.
Les nouvelles règles à suivre viennent changer le fonctionnement établi depuis 2010 par la RIDT et poser quelques problèmes
 - Pour les tubulures 5/16 et main sans broches, des consignes plus strictes doivent être suivies par les acériculteurs pour apporter leurs matières dans les écocentres. Si elles ne sont pas respectées, les voyages sont systématiquement refusés.
 - Pour la tubulure main avec de la broche, elle est refusée dans les écocentres, dans les conteneurs/bacs roulants et au lieu d'enfouissement depuis 2022 mais une quantité importante de ces matières est stockée au site de la RIDT à Dégelis.
Le coût du traitement sera maintenant de 350 \$/tonne, mais il ne serait pas remboursé à la RIDT. Il est important de trouver des solutions à court terme avec les manufacturiers, AgriRECUP et les acériculteurs pour que la RIDT puisse continuer à recevoir les tubulures dans les écocentres et que les matières déjà accumulées soient traitées adéquatement.
- **Planification des vidanges d'installations septiques**
En collaboration avec Simetech Environnement, le calendrier prévisionnel des vidanges d'installations septiques 2024 est maintenant disponible sur le site web.
Comme cela est prévu, un courrier sera transmis à tous les propriétaires concernés environ 2 semaines avant le début des travaux pour demander de bien dégager et identifier les couvercles de l'installation septique.

4) VARIA

- a) **Demande d'appui** - Mise à niveau usine de traitement des eaux Simetech Environnement
La RIDT est responsable de la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble de la MRC de Témiscouata et par le fait même, de la vidange des installations septiques et des boues recueillies.
La collaboration de longue date entre la RIDT et Simetech Environnement a déjà permis de détourner des quantités importantes de boues du lieu d'enfouissement et le projet de mise en œuvre d'un procédé novateur de traitement des boues de fosses septiques à l'usine de l'entreprise, située à Témiscouata sur le Lac, offrira encore plusieurs avantages à la région.
Ce projet visant à remettre l'usine du secteur Notre-Dame-du-Lac en fonction assurerait un traitement et une valorisation plus locaux des boues et permettrait donc des économies importantes tant au niveau des coûts que les émissions de gaz à effet de serre liées au transport. Le procédé allégerait aussi la charge sur le système d'épuration municipale de ce quartier, ce qui n'est pas négligeable.

Il est proposé par M. Denis Blais que la RIDT transmette une correspondance à Simetech Environnement afin de l'appuyer pour sa demande dans le cadre du programme de Développement Économique Pour l'Aide à la Redynamisation des Territoires (DÉPART) d'investissement Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-1763

- 5) PROCHAINE RENCONTRE
- Mercredi 15 mai 2024
 - Mercredi 19 juin 2024
 - Pas de rencontre en juillet 2024
 - Mercredi 28 août 2024
 - Mercredi 25 septembre 2024
 - Mercredi 16 octobre 2024
 - Mercredi 20 novembre 2024
 - Mercredi 18 décembre 2024

- 6) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Il est proposé par Mme Vicky Ouellet de lever l'assemblée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2024-1764

Claude H. Pelletier, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier